

Image not found or type unknown



Declarations de revenus des annees 2007 et 2008

Par **WHATSHAPMAN**, le **06/02/2009** à **19:22**

BonjourrrrrJ'ai été placé dans une famille d'accueil en 2005, et qui m'avait declarer aux impots jusqu'a l'année 2007 (l'année ou j'ai quitté j'ai quitté le foyer pour habiter tout seul , et depuis sans avoir effectué les declarations de revenu).rrrniauriez-vous l'obligeance de m'indiquer comment-dois-je proceder pour effectuer les declarations des annees 2008 et 2009 sachant que je suis etudiant boursier de 20 ans.rnrnEn effet , je suis arivéé en france en 1999 , possede le titre de sejour vie privée familiale et je souhaiterai effectuer une demande de naturalisation ,et pour se faire , j'ai donc interet à faire une delaration de revenu.rnrnMerci d'avance Messieurs Dames

Par **Tisuisse**, le **06/02/2009** à **23:31**

Bonjour,rrrrLe plus simple pour vous serait de vous rendre à votre Centre des Impôts pour y rencontrer un conseiller. Votre mairie vous en communiquera l'adresse et le téléphone. Faites-vous aider par une personne de votre entourage car, en tant que ressortissant étranger, cela ne sera pas inutile.